



Perte de rendement sur panneaux photovoltaïques

Par **Mantinet170**, le **27/12/2019** à **11:26**

Perte de -13% sur 4 ans dû à des ruptures des circuits d'argent sur plusieurs modules. La société AB services maintient que c'est dû à des chocs. Une expertise effectuée par mon assurance donne un avis sur des défauts internes et non externes donc c'est la responsabilité de l'entreprise, malgré tout elle ne veut rien admettre. Facture et documentation m'assurant une perte de -0.7% par an. Une procédure de mise en demeure et lettre recommandée a été lancée ; donnant comme réponse la pose gratuitement de panneaux neufs avec une participation à mes frais de désinstallation et l'installation des panneaux à 3000€. Que me conseillez-vous ? doit-on continuer la poursuite judiciaire.

Cordialement

Par **youris**, le **27/12/2019** à **13:33**

bonjour,

on dit toujours qu'il vaut mieux un mauvais accord qu'un bon procès.

si vous allez devant un tribunal, celui-ci demandera une expertise.

si vous avez une protection juridique qui accepte de vous suivre pour une procédure judiciaire, pourquoi pas.

salutations

Par **P.M.**, le **27/12/2019** à **18:46**

Bonjour,

Vous avez notamment la possibilité de demander une médiation judiciaire et/ou de proposer à la partie adverse une expertise contradictoire...

Par **wolfram2**, le **07/01/2020** à **11:24**

Bonjour

Et l'expertise contradictoire si solution amiable sera au mieux à frais partagés et si décision judiciaire selon aléa décision judiciaire.

Cordialement. wolfram